

## **CONSULTATION NATIONALE**

(CN° 2018 P 1189)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Nationale N° 2018 P 1189 pour :

« TRANSPORT DU PERSONNEL STEG ENTRE LE CENTRE TAC DE MORNAGUIA ET LE CENTRE-VILLE DE DENDEN POUR UNE PERIODE ALLANT DU 01/02/2019 AU 31/01/2020 ».

## **Conditions de participation :**

Seuls les soumissionnaires ayant l'autorisation de Transport en commun ou tout autre document équivalent fourni par les autorités compétentes, et justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapide-post ou remises directement au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge) au plus tard **le Mercredi 23 Janvier 2019 à 09H30** délai de rigueur au nom de :

## MONSIEUR LE DIRECTEUR CENTRAL DE LA DCPE STEG/ DIRECTION CENTRALE PRODUCTION ELECTRICITE BP 126 – 2040 RADES FORET- TUNISIE CONSULTATION NATIONALE N° 2018 P 1189 TRANSPORT DU PERSONNEL STEG ENTRE LE CENTRE TAC DE MORNAGUIA ET LE CENTRE-VILLE DE DENDEN POUR UNE PERIODE ALLANT DU 01/02/2019 AU 31/01/2020 « A NE PAS OUVRIR »

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenu. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre de la Direction **STEG / DPTE** fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de auprès de la Direction : **DPTE- DEP. LOGISTIQUE - DIVISION ACHATS - SISE A RADES FORET – 2040 – TUNIS**, sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de **Trente Dinars (30 DT)** non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

L'ouverture des offres est non publique.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.